



Régie intermunicipale
des déchets de la Rouge

Comité vigilance

Compte-rendu
Jeudi, le 7 mars 2013 à 18h30 au bureau de la Régie

PRÉSENCES

M. Jean-Louis Ouellette, représentant de la RIDR;
M. Normand Girouard, représentant de la ville de Rivière-Rouge;
M. Grant MacKenzie, CRE;
M. Pierre Telmosse, représentant des citoyens
Mme Jackline Williams, MRC d'Antoine-Labelle

Aussi présents, Mme Johanne Bock et Marlène Perrier de la RIDR

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour, tel que présenté.

2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 6 DÉCEMBRE 2012.

M. Ouellette fait un résumé du compte-rendu du 6 décembre.

3. SUIVI DU COMPTE- RENDU

a) Étude d'inventaire des matières résiduelles et gestion des matières organiques;

Suite à la dernière rencontre du comité consultatif, un mandat a été confié au comité expert élargi afin d'approfondir, documenter et analyser, un maximum de 3 ou 4 des scénarios proposés, par la firme AECOM, sur les volets suivants : économique, social, politique et développement durable.

b) Nettoyage du bassin numéro 4:

Une soumission supplémentaire a été demandée à Pompage Sanitaire Tremblant pour le nettoyage du bassin numéro 4.

c) Échantillons rivière:

Les analyses supplémentaires pour les échantillons à la rivière avant l'affluent du pont Ouellette, à la sortie de SP-4 à la rivière, avant le terrain de camping et après le terrain de camping, ont été approuvées par les membres du conseil d'administration.

4. INFORMATIONS:

a) Rencontre : Faucon Environnement le 14 mars 2013:

Pour le plan d'action 2013 de la régie, une rencontre aura lieu au bureau de la Régie et seront présents : Pierre Molina de Faucon Env., Jean-François Giroux, Gilbert Brassard, Patrice Lanctôt, Jean-Louis Ouellette, Marc Forget et Johanne Bock. Un compte-rendu vous sera transmis par la suite.

b) Élargissement de la route 117 :

Le Ministère des Transports a mandaté la firme Génivar sur le projet « Élargissement de la route 117 », pour aménager une bretelle d'accès pour le Chemin du Parc Industriel. Ils ont demandé la localisation et la profondeur de la conduite de lixiviat qui traverse la route 117 près de l'intersection avec le chemin du site d'enfouissement technique. Cette information leur sera transmise sous peu.

5. Dépôt des rapports suivants

a) Suivi environnemental des biogaz:

Le rapport du mois de décembre est déposé pour consultation et démontre le respect de la limite fixée au règlement et au décret.

b) Rapport volumétrique:

Le relevé topographique ainsi que les mesures de tonnage de matières résiduelles et du sol de recouvrement enfouies en 2012 ont servi à produire l'analyse volumétrique.

Entre les années 2006 (année d'ouverture du LET) et 2012, 180, 269 tonnes de matières résiduelles ont été enfouies. Le facteur d'utilisation global (FUG) du volume obtenu de 2006 à 2012 est établi à 785kg/m³. Ce facteur établit le taux de compactage des matières résiduelles en tenant compte du volume total enfoui. L'augmentation significative du FUG, par rapport aux autres années, s'explique par des opérations de compactage accrues et par une biodégradation générale bien amorcée au sein de la masse des matières résiduelles.

Ce rapport sera transmis au MDDEFP lors de la production du rapport annuel au 31 mars.

c) Programme de prévention (CSS):

Le programme de prévention, fait, par Patrice Lanctôt est terminé. Il sera présenté lors du prochain comité consultatif, ensuite approuvé par le conseil d'administration et par la suite sera envoyé à la CSST.

6. Varia

a) Article de journal « Qu'est-ce qui empeste comme ça? »

Lettre ouverte dans le journal local du 13 février 2013;

b) Suivi des biogaz (migration verticale)

Au cours des trois dernières années, la Régie a fait deux campagnes d'évaluation de la migration verticale du méthane à la surface du LET. Le comité suggère de ne pas reconduire cette campagne pour cette année.

De plus, Mme Bock fait un résumé de la migration des gaz, pour le LES ; ceux-ci sont captés et brûlés à la torchère. Concernant le LET, avec l'installation de la membrane étanche qui empêche le gaz de circuler librement dans le sol et vu que les gaz ne sont ni captés et ni brûlés, ils s'échappent dans l'air, ce qui cause plus d'odeurs.

Solution : Effectuer le recouvrement (capage final) des cellules 1 et 2, dès que possible.

Des vérifications seront faites dans les autres sites d'enfouissement technique de même ancienneté que celui de la Régie, s'ils rencontrent les mêmes problèmes et quelles sont leurs solutions à court terme.

c) Surveillance environnementale des biogaz

Pour respecter, les exigences techniques du décret de la Régie, au moins 4 fois par année, à des intervalles répartis uniformément dans l'année, la Régie doit faire mesurer la concentration de méthane dans le sol ainsi qu'à l'intérieur des bâtiments et installations. Le comité recommande de suivre cette directive, considérant que les rapports des années antérieures sont tous inférieurs à la limite exigée.

d) Comité Santé Sécurité

Compte-rendu de la rencontre du 19 février dernier :

Sujets traités : cadenas aux espaces clos; CO₂ au centre de transbordement; triage aux objets lourds, risque de chute en hiver; extincteurs; douche oculaire et tousses de premiers soins.

e) Recommandations:

- Vérifier au centre de transbordement, pour détecteur de gaz, si absent le comité recommande d'en installer un;
- Vérifier régulièrement au bâtiment administratif, la présence de gaz avec le détecteur portable;
- Sortir un rapport sur l'évolution pour la surveillance environnementale des biogaz depuis 2006;
- Demander à la firme qui effectuera les analyses des puits des citoyens de nous faire parvenir les résultats à l'intérieur de 3 jours, pour ensuite les transmettre aux citoyens concernés si les paramètres peuvent être analysés, sinon le plus rapidement possible.

f) Suggestions pour les membres

De faire parvenir par courriel des questions qui pourraient être traitées au comité et pouvoir y répondre adéquatement.

7. Levée de l'assemblée

Fin de la rencontre à 20:00

Johanne Bock
Directrice générale adjointe - Opérations
RIDR